

Accusé de réception en préfecture :	006-220600019-20260703-lmc152377-AI-1-1
Date de télétransmission :	8 juillet 2026
Date de réception :	8 juillet 2026
Date d'affichage :	
Date de publication :	10 juillet 2026



D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

ARRÊTÉ N° DFIN SB/2026/0701

portant sur la tarification des activités proposées à la Régie de recettes de la Maison des seniors
située au 173-175 rue de France - 06000 Nice



D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LES RESSOURCES, LES MOYENS
ET LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

DIRECTION DES FINANCES DE L'ACHAT
ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SERVICE DU BUDGET DE LA PROGRAMMATION
ET DE LA QUALITE DE GESTION

ARR tarification 2^{ème} semestre 2026

ARRÊTÉ

portant sur la tarification des activités proposées à la Régie de recettes de la Maison des seniors située au
173-175 rue de France - 06000 Nice

*Le Président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes,*

Vu la délibération n°5 de l'assemblée départementale du 27 juin 2013 approuvant la tarification des activités des seniors : les repas pique-nique, les restaurants, les droits de visite, les voyages, les transports relatifs aux différents déplacements (voyage, excursion, ...) ;

Vu l'arrêté constitutif de la régie de recettes de la Maison des seniors du 3 juillet 2013 ;

Vu la délibération n°5 de l'assemblée départementale du 1^{er} juillet 2021 donnant délégation au Président du Conseil départemental pour modifier et adapter la grille tarifaire des activités proposées par la Maison départementale des seniors ;

Vu le dernier arrêté en date du 21 janvier 2026 portant sur la tarification de la participation des seniors aux activités proposées par la Maison départementale des seniors ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : L'arrêté du 21 janvier 2026 portant sur la tarification des activités proposées à la régie de recettes de la Maison départementale des seniors est modifié selon le détail figurant dans le tableau ci-annexé.

ARTICLE 2 : Le Président du Conseil départemental, le Directeur général des services départementaux et le Comptable public assignataire sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté. Conformément à l'article R3131-2 du code général des collectivités territoriales, le présent arrêté sera publié sous forme électronique et mis à la disposition du public sur le site du département <https://www.departement06.fr/collectivite/publication-reglementaire-des-arretes> dans son intégralité, sous un format non modifiable et dans des conditions propres à en assurer la conservation, à en garantir l'intégrité et à en effectuer le téléchargement.

Nice, le

Le Président,
Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
pour la Culture, la Transformation Numérique
& la Relation Usagers
Par intérim

Christine TEIXEIRA

Signature
numérique de
Christine
TEIXEIRA
Date : 2026.07.03
10:51:03 +02'00'

TARIFS ACTIVITÉS "SENIORS EN ACTION" - 2ème semestre 2026		
ACTIVITE	DESTINATION	MONTANT
Culture et patrimoine sortie à la journée	Camargue : croisière et tradition	49,00 €
	Vallée de la Tinée: entre histoire et paysage d'exception	37,00 €
	Impéria: de l'univers de Grock aux trésors de l'or vert de Ligurie	45,00 €
	Une parenthèse d'exception au cœur de la Belle Époque sur la Riviera	45,00 €
	Marseille: sa grotte Cosquer et son incontournable savon	53,00 €
	Venelles : entre cabaret et douceurs	39,00 €
Bien être et art de vivre	Station thermale à Berthemont-les-Bains: après-midi détente	60,00 €
	Ateliers artisanaux avec Choco Mon Amour: fabriquez vos tablettes	30,00 €
Nature et plein air	Randonnée à la découverte de la Gordolasque	32,00 €
	Saint-Honorat : trésor historique au cœur des îles de Lérins	49,00 €
	Evasion nature à cheval dans les Préalpes d'Azur: vivez l'expérience!	35,00 €
	Valberg aux couleurs de l'automne	35,00 €